

Les métiers proposés par les services de l'Éducation nationale en Bretagne

Les services de l'Éducation nationale en Bretagne proposent des métiers divers et variés. Pour chaque métier, ce guide communique une liste non exhaustive des diplômes préparés et des centres de formation des apprentis qui proposent la formation correspondant au métier proposé. Il revient à chaque candidat à l'apprentissage de se tourner vers les CFA afin de connaître en détail la formation proposée.

> Animation - sport

Animateur sportif et/ou culturel

Quel diplôme ? BP JEPS APT

Où se former ? CFA des métiers du sport/animation Creps Nantes ; CFA Rouen

> Communication - documentation

Chargé de communication

Chargé de projet en stratégie digitale

Assistant de documentation

Quel(s) diplôme(s) ? Master Communication des organisations ; Master 2 manager en stratégie digitale ; Master information ou Master communication digitale

Où se former ? Sciences Po. Rennes ; ESG Rennes

> Informatique - NTIC

Administrateur Télécom et Réseau

Gestionnaire de flotte de tablettes

Chef de projet numérique

Développeur JAVA/JEE/PHP

Assistant informatique et Administration système

Concepteur de solutions décisionnelles

Gestionnaire Réseau Informatique

Pédagogique et création de site web

Technicien Gestion de parc informatique

Quel(s) diplôme(s) ? Master Technologies de l'Éducation et de la Formation ; BTS Services informatiques aux organisations ;

Bac professionnel Systèmes Electroniques Numériques ; Master 2 spécialité Génie logiciel ; DUT Informatique ; Master Ingénieur en informatique Multimédia et Réseaux ; DUT Réseaux et Télécommunications ; Licence professionnelle SIL

Où se former ? CFA-CCI Faculté des métiers de Bruz ; CFA Universitaire de Vannes ; CFA des villes de Mayenne (Laval) ; IUT Lannion ; ENSSAT Lannion ; IUT Nantes

> Administration - gestion - comptabilité - management

Assistant de gestion administrative et budgétaire

Assistant manager

Assistant de gestion PME PMI

Assistant agent comptable

Secrétaire de direction

Quel(s) diplôme(s) ? BTS Assistant manager ; BTS Assistant gestion PME-PMI ; Bac Pro Gestion Administration ; Diplôme de Comptabilité Générale (DCG) ;

Où se former ? CFA-CCI Faculté des métiers de Bruz ; CFA CMA Quimper ; CFA Ploufragan ; CFA EN Coëtlogon ; CFA CCI St-Malo Fougères

> Maintenance - sécurité - environnement - restauration

Electricien

Jardinier Entretien Espaces verts

Agent Hygiène Sécurité et Environnement

Commis de cuisine et de restauration

Quel(s) diplôme(s) ? BTS métiers des services à l'environnement ; Bac Pro Aménagements paysagers ; CAP Agent de propreté et d'hygiène ; CAP Electricien ; CFA du Bâtiment St-Grégoire ; CAP Maintenance ; DUT Hygiène Sécurité Environnement ;

Où se former ? CFA INHNI Ouest de Bruz ; CFA de l'ECB St-Exupéry ; CFA FRMFREO ;

> Accompagnement éducatif et social

Moniteur éducateur

Quel(s) diplôme(s) ? Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Où se former ? CFA ARFASS ; Askoria

académie
Rennes

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Effectuer votre

contrat d'apprentissage

au sein des services de
l'Éducation nationale en Bretagne

Apprentis dans la fonction publique.
Pourquoi pas vous ?

Les organismes publics soutiennent l'apprentissage et l'alternance

› La mobilisation des employeurs publics

Et si votre période d'apprentissage vous permettait de bénéficier d'une formation en alternance, qui offre une formation pratique et concrète chez un employeur et des enseignements plus théoriques, et de travailler pour l'intérêt général ?

A l'encontre des idées reçues, qui associent traditionnellement l'apprentissage aux métiers de l'artisanat, du commerce, du bâtiment ou des travaux publics, le secteur public offre aux candidats à l'apprentissage une grande variété de métiers.

Pour un service de l'État, l'apprentissage est un formidable levier pour dynamiser ses ressources humaines, transmettre les savoir-faire, faire découvrir les 350 métiers de la fonction publique et créer des vocations de carrière.

Au sein des services de l'Éducation nationale en Bretagne (rectorat, direction des services départementaux de l'Éducation nationale, collège ou lycée) le ou la future apprentie pourra découvrir les métiers et missions exercés par les personnels de l'enseignement public qui œuvrent chaque jour pour la réussite des élèves bretons.

› La rémunération

La rémunération versée à l'apprenti prend en compte son âge et sa progression dans le cycle de formation. **Lorsqu'un jeune effectue son apprentissage dans une administration, la rémunération est augmentée de 10 points s'il prépare un diplôme de niveau IV et de 20 points pour un diplôme de niveau III.**

› Le coût de la formation

Les employeurs publics financent directement au CFA ou à la section d'apprentissage la partie du coût de formation non couverte par la subvention de la Région.

› Le maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage, professionnel de l'Éducation nationale, accompagnera le jeune dans sa progression pour lui permettre d'acquérir un diplôme et le guider dans la réalisation de son projet professionnel.

Pilier du dispositif, le maître d'apprentissage est un ambassadeur de son service et de son métier ainsi qu'un encadrant qui définit les objectifs de l'apprenti. Il est enfin un acteur déterminant dans le processus de formation qui transmet les valeurs et la culture professionnelle en même temps que « les règles de l'art » du métier.

L'apprentissage est la meilleure préparation aux concours et au recrutement dans les administrations publiques

L'apprentissage permet une insertion rapide dans le monde professionnel : plus de 7 apprentis sur 10 sont en poste moins d'un an après leur qualification.

Cependant l'accès à la fonction publique à l'issue de la période d'apprentissage doit s'inscrire dans le respect du principe de constitutionnalité d'égal accès aux emplois publics, lequel se traduit par un recrutement par voie de concours. La période d'apprentissage peut ainsi être mise à profit par l'apprenti pour s'acculturer et bénéficier d'une immersion dans le monde professionnel public, ce qui constitue un avantage comparatif indéniable au moment du concours, par rapport à d'autres profils de candidats.

En effet, l'accompagnement dont bénéficie l'apprenti participe à une préparation aux concours si celui-ci souhaite se présenter :

- l'apprenti aura sur une période allant au minimum de 6 mois jusqu'à 4 ans pris connaissance du secteur public, de ses missions, de son fonctionnement, de ses méthodes de travail et de ses exigences ;
- il aura bénéficié d'un accompagnement sur les droits et obligations d'un fonctionnaire ou d'un agent public et sur les valeurs qui fondent l'engagement public à travers la proximité et le lien tissé avec le maître d'apprentissage ;
- il pourra justifier d'une véritable expérience dans un univers professionnel qu'il sera capable de valoriser, ne serait-ce qu'à travers la pertinence et la réalité des exemples ou des comparaisons qu'il pourra donner à l'occasion d'une épreuve écrite ou d'une épreuve orale.

› Où postuler ?

Vous pouvez consulter les offres d'apprentissage et obtenir toutes les informations nécessaires sur les sites suivants :

- www.biép.gouv.fr
- www.bretagne-alternance.com
- www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage
- www.ac-rennes.fr/cid106337/apprentissage-en-bretagne
- www.apprentissage.bretagne.fr (carte des formations en apprentissage)
- emploi.fhf.fr
- www.bretagne.bzh

En savoir plus sur les métiers de la fonction publique :
Répertoire interministériel des métiers de l'État.

Rectorat de Rennes - Service de la Dipate

96 rue d'Antrain - CS 10503 - 35705 Rennes cedex 7
02.23.21.75.02 - ce.dipate@ac-rennes.fr